



Listy filologické CXXXI, 2008, 3–4, pp. 455–468

CERTAINS ASPECTS COGNITIFS ET EXTRALINGUISTIQUES DE LA CRÉATION LEXICALE EN LATIN MÉDIÉVAL¹

MICHAŁ RZEPIELA (Kraków)

Cette étude tente d'envisager, d'un point de vue théorique, le problème de la création lexicale en latin médiéval. Nous prendrons comme point de départ les concepts avancés par M. Fruyt à propos du latin de l'Antiquité. Nous ferons principalement référence à deux de ses articles, l'un abordant le problème de la conscience linguistique des usagers latins et s'inspirant, en partie, des idées cognitivistes,² l'autre concernant les créations lexicales éphémères et occasionnelles des sujets parlants et définies comme « créations de discours » – par opposition aux « créations de langue », entendues comme les lexèmes « codifiés figurant dans le lexique officiel ».³ L'attention de l'auteur se concentre sur les circon-

¹ Le présent article a fait l'objet d'une communication lors de la session *Dictionary as Inspiration*, session tenue à Prague en décembre 2006. Je tiens à remercier très chaleureusement Mmes Michèle Fruyt et Tatiana Taous de L'Université de Paris IV-Sorbonne qui m'ont aidé dans la rédaction de cet article par leur relecture attentive, leurs renseignements précieux ainsi que par leurs corrections stylistiques.

² MICHÈLE FRUYT, *Lexique et conscience linguistique: sens fonctionnel et sens parallèle (communication à la table ronde ... tenue à Jérusalem le 20 avril 1993 lors du 7ème Colloque International de linguistique latine ...)*, in: *Structures lexicales du latin*, (éd.) MICHÈLE FRUYT – CLAUDE MOUSSY, PUPS, Lingua Latina n° 3, Paris 1996, pp. 97-119.

³ MICHÈLE FRUYT, *La création lexicale: généralités appliquées au domaine latin*, in: *La création lexicale en latin (actes de la table ronde sur "la création lexicale" organisée par M. Fruyt au 9ème Coll. Intern. de linguistique latine, Madrid, avril 1997)*, (éd.) CHRISTIAN NICOLAS – MICHÈLE FRUYT, PUPS, Lingua Latina, Paris 2000, pp. 11-48, ici p. 11.



stances qui permettent une actualisation des mots dits potentiels. Dans le même article ont été soumis à examen les facteurs situés au dehors du sujet parlant et auxquels l'auteur attribue un rôle prépondérant, dans la mesure où ils participent à la création de mots nouveaux. Elle mentionne, également, certaines « contraint[e]s extra-linguistiques » qui peuvent empêcher la réalisation effective de mots potentiels.⁴

Rappelons, tout d'abord, quelques principes de la méthode cognitive évoquée plus haut. Le chercheur cognitiviste s'intéresse généralement à la psychologie : il considère les faits linguistiques comme déterminés par des facteurs intrinsèques, propres au sujet parlant. Les cognitivistes, en effet, estiment que la langue reflète les procès perceptuels qui se déroulent dans la conscience du locuteur. Certains aspects du sens n'ont donc qu'un caractère subjectif, puisqu'ils reflètent l'interprétation du monde d'un sujet parlant concret. M. Fruyt s'inspire de cette conception et distingue deux types de sens : le « sens fonctionnel » des mots – « sens dans lequel les mots fonctionnent normalement dans les activités de communication » – et le « sens parallèle » (qui coïncide quelquefois avec le « sens compositionnel ») « qui est la vision que le sujet parlant a du mot, l'analyse qu'il fait du mot lorsqu'il réfléchit sur lui dans une activité méta-linguistique ». ⁵ En d'autres termes, on pourrait dire que le sujet parlant comme le linguiste disposent, d'un côté, du sens « normal » et, de l'autre, d'un sens parallèle associé qui opèrent tous deux simultanément dans la langue. Cette coexistence se perçoit peut-être plus nettement dans la perspective diachronique, bien que l'on puisse également l'observer dans certains secteurs des langues contemporaines. Aussi suffit-il de rappeler les diverses « langues du milieu » marquées par de nombreux (et quelquefois surprenants) changements de signification ou par des réinterprétations étymologiques, suscitées par une re-motivation ou par un nouveau découpage des unités morphologiques. Nous faisons abstraction, pour le moment, du fait qu'il puisse s'agir de créations faites volontairement contre la norme.

Le chercheur cognitiviste tente, en outre, de mettre à jour tout ce qui appartient au bas niveau de langue et attribue un rôle particulièrement important à l'étymologie populaire. Il rejette l'idée selon laquelle cette étymologie serait fautive parce que non scientifique. Nous possédons de nombreux exemples d'étymologies de ce type, transmises par les auteurs

⁴ Ibid., p. 18.

⁵ MICHÈLE FRUYT, *Lexique et conscience linguistique*, p. 107.

de l'Antiquité et notamment, par Varron. Néanmoins, des auteurs tels que Varron ne sont peut-être pas complètement dignes de foi, puisque nous ne savons pas s'ils transmettent une conviction véritablement « populaire ». Il est possible que leurs explications étymologiques soient une spéculation, voire une création spontanée, qui ne reflète en aucun cas la conscience linguistique des sujets parlants moins lettrés. La même objection peut être faite à l'encontre des auteurs médiévaux. Si nous disposons de leurs opinions et interprétations étymologiques, il s'agit bien plutôt d'une étymologie « populaire savante »⁶ que d'une étymologie vraiment « populaire ». Il faudrait disposer, semble-t-il, d'un instrument beaucoup plus objectif de manière à pouvoir restituer la conviction linguistique « non contaminée » des usagers du latin médiéval. Un pareil instrument, à notre avis, se retrouverait dans les dictionnaires de latin médiéval, dans la mesure où ils recensent toutes les particularités linguistiques dues au manque de compétence des sujets parlants et révèlent, de cette façon, leur sentiment linguistique de locuteurs avec une approximation appréciable.

Ils fournissent, entre autres, de précieuses données nous permettant de mieux connaître le phénomène des réinterprétations étymologiques. Le dépouillement du dictionnaire de latin polonais (*Lexicon mediae et infimae Latinitatis Polonorum*) nous aide à établir une véritable typologie des réinterprétations telles qu'elles apparaissent dans le latin polonais. On peut y distinguer divers types de contaminations et de croisements entre deux lexèmes.⁷ Il existe, ainsi, un groupe de néologismes dont les deux éléments, provenant de deux lexèmes différents, manifestent une certaine affinité sémantique, ce que l'on peut juger comme étant un facteur décisif pour la création des néologismes de cette catégorie. C'est également une ressemblance formelle de type phonétique qui peut y jouer un rôle.⁸ A titre d'exemples, prenons le terme *pa-*

⁶ Nous employons ce terme d'après MICHÈLE FRUYT, *Lexique et conscience linguistique*, p. 98.

⁷ Les exemples cités ci-dessous ont été tirés du dictionnaire du latin polonais de KRYSZYNA WEYSSENHOFF-BROŻKOVA et sont commentés par elle dans l'article *Ze studiów nad łacina średniowieczną w Polsce. Etymologia spekulacyjna i spekulacja etymologiczna w polskiej łacinie średniowiecznej*, in: *Prace Komisji Filologii Klasycznej* 29, (red.) ROMUALD TURASIEWICZ, Kraków 2001, pp. 61-63. L'auteur regroupe les mots cités selon des critères phonétiques.

⁸ K. WEYSSENHOFF-BROŻKOVA définit ce type de réinterprétation étymologique comme une contamination se manifestant dans le phénomène de l'arradication, *ibid.* p. 61.

nistrum ‘pétrin’, terme né de la combinaison de *canistrum* ‘pétrin’ et de *panis* ‘pain’ ou le terme *pastena* ‘pétrin’, créé par suite de la combinaison du nom *patena* ‘plat creux’ et du nom de la ‘pâte’ *pasta*. On pourrait encore citer *papina* ‘banquet’, composé d’un élément tiré du verbe *pap(p)are* ‘manger’ et du nom *popina* signifiant ‘auberge’. Un autre type de créations peut être répertorié. Il s’agit là de mots formés à partir d’éléments se ressemblant formellement (phonétiquement) mais entre lesquels il n’existe aucun lien sémantique. On peut alors parler d’une sorte d’homophonie, puisque ce n’est que la ressemblance des séquences phoniques qui provoque la naissance du néologisme.⁹ Aussi, l’adverbe *patulanter* ‘ouvertement, publiquement’ est-il né du mélange de l’adverbe *petulanter* ‘sans modération, effrontément’ et de l’adjectif *patulus* ‘ouvert à tous, commun’. C’est également de cette façon que l’on peut expliquer la formation de l’adverbe *principiter* ‘originairement’ qui résulte, quant à lui, du croisement entre l’adverbe *praecipiter* ‘à l’aveuglette, sans raison’ et le nom *principium* ‘début, origine’. Il existe des situations dans lesquelles le néologisme créé par contamination peut être l’homonyme d’un des lexèmes formant la création contaminée. Ainsi, la préposition *penas* ‘à côté de’, au lieu de la forme latine *penes* plus couramment usitée, est devenue l’homonyme de l’accusatif pluriel *poenas*, forme avec laquelle le terme correct *penes* a fini par être associé. De même, *plaustrum*, au sens de ‘plâtre’, a pris la place de l’usuel *plastrum* et devient alors l’homonyme de *plaustrum* ‘chariot’.

Un autre groupe constitue des croisements lexicaux qui consistent en la substitution du morphème d’un lexème par le morphème correspondant (occupant la même place, étant le segment analogique) d’un autre. Le découpage en morphèmes peut être fait par erreur.¹⁰ Ainsi, résultat du croisement entre les adjectifs *philosophicus* et *sophisticus*, le composé *philosophisticus*, synonyme de *philosophicus*. Ce néologisme figure dans une lettre de recommandation délivrée au prince Premislaus de Opava par la chancellerie de l’Université Jagellone à Cracovie, à l’automne 1449.¹¹ Un phénomène similaire se laisse observer dans le

⁹ K. WEYSSENHOFF-BROŻKOWA pour décrire ce type de contamination, emploie le terme « assonance », *ibid.* p. 62.

¹⁰ K. WEYSSENHOFF-BROŻKOWA appelle des croisements lexicaux « une contamination dépourvue du nœud de contamination », *ibid.* p. 63.

¹¹ *Codex epistolaris saeculi decimi quinti*, tomus III, Cracoviae 1894, p. 39: « *recognoscimus et fatemur predictum ducem ... per biennium artibus liberalibus et philosophisticis disciplinis cum debita diligencia insudasse* ».

vocabulaire scientifique. Dans le traité logique *Quaestiones in libros Topicorum Aristotelis* (fol. 159^a) de Michael Twaróg de Bystrzyków (auteur du début du XVI siècle), apparaît le composé *philosophisma*, croisement entre *philosophia* et *sophisma*. Ce substantif désigne un ‘syllogisme démonstratif’. Ajoutons à cela encore trois exemples : *biberna*, nom né de l’association du verbe *bibere* ‘boire’ et du nom de la ‘taverne’¹² *taberna* ; *pisceptaculum* ‘réceptacle pour les poissons’, résultat du croisement de *piscis* ‘poisson’ et de *receptaculum* ‘réceptacle’ et enfin *pascubulum*, croisement de *pascuum* avec *pabulum* - ces trois termes désignant le ‘pâturage’.

On peut présumer que dans le cas des deux premiers groupes (deux éléments combinés soit à cause de l’affinité sémantique, soit à cause de la ressemblance formelle), les créations nouvelles résulteraient d’une réinterprétation étymologique spontanée du sujet parlant qui, en quelque sorte, échapperait à son contrôle. Ce serait l’absence de compétence linguistique du sujet parlant – plus que l’action de sa propre volonté¹³ – qui serait à l’origine d’une telle réinterprétation. Dans le cas du troisième groupe, cependant, il s’agit très probablement d’une création de nature atypique, parce que faite consciemment. Le terme *biberna* est un exemple remarquable à cet égard. Des exemples de mots atypiques se trouvent également dans les textes littéraires. Le titre du plus célèbre inventeur des mots de cette nature échoit, dans le latin polonais, à Maître Vincent Kadłubek, chroniqueur du début du XIII^e siècle. Citons une

¹² C’est un cas particulièrement intéressant. Le mot *biberna* apparaît dans le discours de l’un des recteurs de l’Université Jagellone. Il s’agit très probablement de Maciej de Koło (recteur en 1423) ou de Jean de Saccis de Papia (recteur en 1425). La partie finale du discours renferme une série des préceptes adressés aux étudiants et commençant à chaque fois par l’impératif « *vigilate* » : « *Vigilate igitur studentes karissimi non in **tabernis et bibernis**, sed *vigilate in scripturis et sexternis* » (MARIA KOWALCZYK, *Krakowskie mowy uniwersyteckie z pierwszej połowy XV w.*, Wrocław 1970, p. 60). Il ne fait aucun doute que l’intention de l’auteur est de jouer avec les mots. L’emploi de néologisme ressort, par conséquent, de considérations pragmatiques.*

¹³ Quant aux lexèmes de ces deux groupes, nous avons décidé de ne pas en citer les sources et les lieux exacts (qui, du reste, sont faciles à retrouver dans le dictionnaire du latin polonais), puisque la présentation du contexte ne nous semblait pas indispensable pour une meilleure connaissance du sens dans ce cas. Il convient néanmoins de noter que ces lexèmes ont été attestés, pour la plupart, dans les comptes et notes judiciaires dont les auteurs n’avaient pas l’habitude d’utiliser un latin très raffiné. C’est pour cette raison que nous sommes amené à considérer leurs créations insolites comme une « erreur » plutôt que comme un acte volontaire.

série des adjectifs préfixés qu'il emploie : *perbrutus* 'extrêmement brute, stupide', *supergenerosus* 'énormément généreux', *transfelix* 'déméasurément heureux', *transfunebri* 'excessivement triste'.¹⁴

Si nous cherchons une classe de dérivés particulièrement susceptible, par nature, d'être utilisée à des fins pragmatiques, ce sont les formations des diminutifs qui nous viennent d'emblée à l'esprit. Les diminutifs constituent, en effet, une classe particulièrement ouverte aux créations spontanées et occasionnelles et ne rencontrent, en outre, pratiquement¹⁵ aucune limite dérivationnelle. Rappelons les observations que nous avons déjà faites à propos des dérivés suffixés du latin polonais. Si l'on considère les substantifs nouvellement attestés dans le dictionnaire du latin polonais (lettres A-O) dans les trois catégories principales – à savoir, noms d'agent, noms d'action et abstraits (*nomina essendi*) –, on constate que le nombre d'hapax atteint 54%, mais dans le cas de diminutifs, il s'élève à 64%.¹⁶ Afin d'examiner cette classe, nous jugeons très utile de distinguer la valeur sémantique des dérivés diminutifs d'après leurs suffixes. En effet, ces derniers peuvent être utilisés de manière dénominative ou connotative, d'après la bipartition proposée par M. Fruyt.¹⁷ Si les uns servent à dénommer les entités du monde, les autres, quoiqu'ils désignent également des entités concrètes ou abstraites, renseignent plus volontiers sur le locuteur et sur ses intentions. C'est pourquoi, il est des situations dans lesquelles seul le contexte large nous permet de reconnaître le sens précis d'une forme de diminutif.

¹⁴ La liste complète des néologismes de Kadłubek (cent lexèmes) se trouve insérée par KRZYSZTOF PAWŁOWSKI dans la monographie *Retoryka starożytna w Kronice Wincentego Kadłubka, sztuka narracji*, Kraków 2003, pp. 187-189. Il consacre également deux chapitres à une des caractéristiques de leur structure et de leur fonction (pp. 128-171).

¹⁵ A l'exception de certaines règles morphologiques.

¹⁶ MICHAŁ RZEPIELA, *Les néologismes créés par suffixation dans le latin polonais*, in: *Archivum Latinitatis Medii Aevii*, 63, 2005, p. 43. Nous employons le terme « diminutif » au sens large, ce qui nous permet de traiter ensemble les noms des petits objets et toutes les dénominations expressives.

¹⁷ MICHÈLE FRUYT développe cette idée en soulignant, entre autres, le rôle de la valeur illocutoire des suffixes employés en fonction connotative, *Etude sémantique des "diminutifs" latins: les suffixes -ulus, -culus, -ellus, -illus ... dé-substantivaux et dé-adjectivaux*, in: *Actes du 5ème colloque linguistique latine*, (éd.) MARIUS LAVENCY – DOMINIQUE LONGRE, Louvain-la-Neuve 1989, dans *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 15, 1-4, pp. 130-136.

Citons quelques exemples tirés des textes-sources du dictionnaire de latin polonais. Commençons par le fragment du *Liber succamerarii terrae Lublinensis* p. 62 (a. 1452) : *sippaverunt granicies et determinaverunt scopulis ... incipiendo a quercu ... eundo per viam circa silwam ... usque **quandam fossiculam*** « ils ont élevé et limité les frontières à l'aide d'un tertre commençant du chêne, suivant le chemin près de la forêt jusqu'à **une certaine concavité** <un certain fossé> ». Il s'agit du fragment d'une note concernant l'acte de délimitation des frontières. Il semble qu'à l'aide d'une forme de diminutif, l'auteur a cherché à signifier la difficulté qu'il avait à dénommer de manière précise un objet du terrain. C'est ainsi que nous expliquons la présence du pronom indéfini *quandam* précédant le nom du diminutif. Toutefois, il nous est impossible d'exclure l'idée qu'il puisse s'agir d'un objet effectivement de petite taille. La même hésitation quant à la dénomination précise du référent se laisse observer dans l'avertissement dirigé au roi polonais Sigismond Ier par son chancelier Tomicius qui décrit le comportement du roi hongrois Jean ainsi: *Nescimus ... an nova **quaedam exspectatiuncula** et spes subsidii est illi ex parte Turcorum iniecta*¹⁸ « nous ne savons pas si Les Turcs ont suscité chez lui **une sorte d'attente** et d'espoir d'un subside ». Notons aussi ici la présence du pronom indéfini qui vient renforcer la forme de diminutif. Dans les œuvres des auteurs médiévaux, on retrouve une procédure usitée déjà par les auteurs de l'Antiquité : l'emploi des formes diminutives pour manifester sa familiarité, sa distance ou encore sa modestie à l'égard de ses propres écrits. Si Catulle écrit *cui dono lepidum novum libellum*, l'auteur du *Memoriale ordinis fratrum minorum* (texte qui, sous sa forme imprimée, compte 350 pages), frère Jean de Komorów (auteur du début de XVIème siècle) se réfère à son oeuvre et constate (p. 258) : *ut in pluribus **huius cronicellae** invenitur locis* « comme l'on peut trouver en de nombreux endroits **de cette petite** chronique ». De même, Jacques de Paradyż (auteur du XVème siècle) emploie à deux reprises, pour parler de ses sermons, la forme de diminutif *collatiuncula*, forme que l'on peut traduire littéralement par « discours, sermon bref », au lieu du nom *collatio*, nom qu'il utilise pourtant plus fréquemment : *Mistrz Jakób z Paradyża* I p. 136 : *in primordio huius nostre **collaciuncule** etc.* Ibid. II p. 206 : *circa duplicem resurrectionem presentis **collaciuncule** intencio versabitur*. Ces deux sermons ne sont pourtant pas plus courts que ceux

¹⁸ *Acta Tomiciana*, X, p. 365 (a. 1528).

qui se trouvent réunis dans le recueil cité. Il est donc probable qu'il s'agit également dans ce cas d'une manifestation de la modestie de l'auteur à l'égard de son oeuvre, bien qu'il soit toujours possible de considérer la forme de diminutif comme sémantiquement vide, ce qui en ferait le synonyme absolu de *collatio*.

Dans l'éventail des significations expressives, on peut distinguer certains types d'émotions qui se trouvent très volontiers notées à l'aide de formes diminutives. Ce sont, tout d'abord, les sentiments de dédain et de mépris. Dans l'*Historia Vratislaviensis* on rencontre une note écrite sous l'an 1468, p. 179,¹⁹ concernant le comportement des princes Silésiens qui ne se hâtèrent pas de répondre à l'alliance de l'empereur romain Frédéric III. Voici l'une de ces remarques : *et cum nunc potentissimus rex et invictus imperator prosequantur negotium id, videamus, quid facturi sunt nostri Silesiae ducelli aut duculli*. « Et maintenant quand le roi le plus puissant et l'empereur vaincu s'occupent de cette affaire, voyons ce que feront **nos petits ducs** silésiens **de moindre importance** ». Un autre type, quelque peu similaire au précédent à ceci près que l'attitude méprisante du locuteur y est moins nette, est illustré par des dérivés connotant une impression de médiocrité face à quelque chose d'extraordinaire et d'insolite. Le chanoine Jacob Brzeźnicki s'adresse à l'évêque de Wrocław Martin de la sorte : *Neque expedire uidentur fraticulos rerum ignaros iis de rebus certiores facere, quae maxime ab unius patris prouincialis uidentur pendere potestate*.²⁰ « Il ne semble pas raisonnable d'informer de cette chose de **simples frères**, qui du reste ne savent rien de ces choses qui dépendent principalement du seul père provincial ». Les néologismes doués d'une pareille signification apparaissent aussi chez Maître Vincent Kadłubek. Voyons deux fragments de sa *Chronique*. Le premier, p. 91 (éd. de M. Plezia) illustre l'audace du prince Boleslaus : *Boleslaus non circa inutiles predociniorum occupatur sarcinunculas, set inaccessibiles Maritimorum urbes has occupat, illas euertit*. « Boleslaus ne s'occupe pas **des petits bagages** inutiles acquis grâce au pillage, mais des villes inaccessibles des Maritimes : les unes, il en prend possession, les autres, il les détruit ». Le second fragment constitue un commentaire du chroniqueur racontant la situation d'Alexandre le Grand, vaincu par les Polonais grâce à la ruse d'un simple

¹⁹ Publiée dans *Scriptores rerum Silesiacarum*, tome VII.

²⁰ *Wiadomości do Dziejów Polskich, Archiwum prowincji śląskiej*, Wrocław 1860, p. 177. C'est le fragment d'une lettre de l'an 1582.

soldat, p. 16: *omnium armis inuictus, simplicis astu homuncioli conficitur* « lui qui n'a pas été vaincu par les armes de tous est battu par une ruse **d'un simple petit homme** ». Du point de vue stylistique, il est intéressant de noter l'usage des adjectifs qualitatifs *inutilis* et *simplex* ajoutés à *sarcinuncula* et *homunciolus* afin de souligner la forte empreinte connotative de ces deux néologismes. Venons-en enfin aux sentiments de pitié et de compassion.²¹ Le poète Cricius se plaint au chancelier Tomicius du mauvais traitement infligé à son docteur : *noster Pończoszka doctorculus ... cum e domo exiret, acriter est contusus et etiam vulneratus*.²² « Notre **pauvre docteur** Pończoszka, alors qu'il sortait de la maison, a été violemment meurtri et même blessé ». Dernier exemple : le fragment de l'oraison funèbre d'un abbé mort, fragment tiré du *Catalogus abbatum Saganensium*²³ p. 224 : *cur, mi Domine, tam cito privaveris et plebiculam et ecclesiunculam tuam istam tanto defensore veritatis ?* « Pourquoi, mon Seigneur, as-Tu privé si vite **ton pauvre peuple et cette pauvre Église qui est la Tienne** d'un si grand défenseur de la vérité ? ». La présence du pronom démonstratif, placé à la fin du syntagme nominal, mérite d'être souligné. Il sert, semble-t-il, à marquer plus fortement encore le caractère connotatif des deux lexèmes nominaux qui le précèdent.

Les problèmes de l'interprétation sémantique des formations diminutives en question ne sont pas purement théoriques et ont des répercussions importantes sur le travail du lexicographe. L'ambiguïté sémantique de certains mots ne permet pas toujours de leur attribuer une définition telle qu'elle apparaît généralement dans le dictionnaire, en d'autres termes une définition courte, si possible mot à mot. On attend, en outre, que cette définition soit autant que possible générale et, pour ainsi dire, objective. Cependant, la catégorie de néologismes discutée invite à proposer une définition plus vague, reflétant des faits linguistiques individuels et unitaires (il s'agit le plus souvent d'hapax). Si nous lisons les définitions latines données aux mots cités plus haut, par des auteurs du dictionnaire du latin polonais, nous constatons que certaines ne sont pas exactes. Si *doctorculus* a bien été défini comme équivalent du syntagme 'doctor miserabilis' et *duculus*, de 'dux potestate minor',

²¹ Les diminutifs connotant la pitié devant le malheur apparaissent également dans le latin de l'Antiquité. Cf. MICHÈLE FRUYT, *Etude sémantique*, p. 129.

²² *Acta Tomiciana*, VII, p. 302 (a. 1525).

²³ Publié dans *Scriptores rerum Silesiacarum*, tome I.

ecclesiuncula, en revanche, n'est pas glosé correctement par 'ecclesia parva'. De même, la définition de *fratriculus* ne nous satisfait pas : 'frater religiosus'. Le cas de *cronicella* défini comme 'chronicon parvum, modestum' et de *collatiuncula* 'brevis tenuisque sermo' est un peu particulier. Les définitions proposées, certes, ne sont pas erronées, mais on a l'impression qu'elles ne correspondent pas à cent pour cent aux intentions de l'auteur. Le problème que nous devons affronter concerne, en effet, la délimitation des faits linguistiques dignes d'être insérés dans le dictionnaire et de ceux qui doivent rester en dehors de l'intérêt d'un lexicographe. Rappelons encore une fois le cas de *ecclesiuncula*. Si ce mot avait été attesté plus d'une fois, avec, de surcroît, le sens dénotatif de « petite église », nous aurions peut-être pu omettre l'endroit où il apparaît dans un sens connotatif et le traiter comme une interprétation du sens qui n'appartient pas au domaine de la lexicographie. Mais que pouvons-nous faire dans le cas contraire, lorsque nous ne disposons que d'une seule attestation et, en outre, celle dans le sens connotatif ? Réduire la définition au sens dénotatif hypothétique parce que l'on considère que cette définition est plus apte à figurer dans le dictionnaire ?²⁴ Si nous avons distingué précédemment, à propos des diminutifs, la fonction dénotative et connotative des suffixes, il faut nécessairement ajouter que cette délimitation est floue, parce que les informations dénotatives et connotatives peuvent se superposer.²⁵

La productivité d'un type dérivationnel, causée par des circonstances externes à la langue, constitue un autre facteur de création lexicale qui mérite toute notre attention. Pour caractériser ce phénomène, rappelons une fois encore les remarques de M. Fruyt. Ce qui nous semble particulièrement intéressant, c'est sa tentative pour appliquer la notion de mot potentiel au latin. Dans l'étude mentionnée dans l'introduction à *La création lexicale : généralités appliquées au domaine latin*, M. Fruyt analyse diverses situations favorisant l'actualisation des mots potentiels. Elle sélectionne certains types dérivationnels qui pourraient être plus

²⁴ Sur cette procédure, lors de la discussion qui eut lieu après ma conférence, P. Stotz a insisté en soulevant le fait qu'un mot comme *ecclesiuncula*, bâti conformément à un type dérivationnel le plus productif, pourrait tôt ou tard « émerger » dans les textes médiévaux non encore dépouillés. De cette façon, le lecteur du dictionnaire obtiendrait une définition plus générale, s'appliquant mieux au sens premier du mot qu'il pourrait rencontrer.

²⁵ Cf. MICHÈLE FRUYT, *Lexique et conscience linguistique* p. 131. Voir aussi, EADEM, *La création lexicale*, p. 30.

productifs (autrement dit, qui pourraient s'actualiser), s'ils n'y avaient été empêchés par des contraintes extralinguistiques. La formation des noms d'agent féminins en *-trix* constitue, à cet égard, un bon exemple. Une particularité du latin de l'Antiquité veut que les mots féminins en *-trix* ne possèdent pas toujours de correspondant masculin en *-tor*. Tel est le cas pour les féminins *nutrix* 'nourrice' et *meretrix* 'courtisane'. M. Fruyt explique, à juste titre, ce phénomène en alléguant des raisons liées aux catégories naturelles. Et effectivement, seules des femmes peuvent exercer les métiers de nourrice ou de courtisane.²⁶ C'est également de cette façon que l'on peut expliquer la situation inverse qui veut qu'à l'abondance des substantifs masculins en *-tor* réponde l'absence des équivalents féminins en *-trix*. Ainsi, *lictor*, *praetor*, *rhetor*, *scriptor* n'ont pas des substantifs correspondants féminins puisqu'il s'agit de fonctions et de métiers réservés exclusivement aux hommes. En revanche, lorsque nous regardons la façon dont s'étage le parallélisme entre ces deux formations en latin médiéval, nous constatons qu'un certain nombre de traits diverge par rapport aux observations faites sur le latin de l'Antiquité. C'est, en premier lieu, l'augmentation et la création de féminins en *-trix*, correspondant aux noms de métiers en *-tor*. Dans la plupart des cas, il ne s'agit pourtant pas de femmes exerçant les métiers correspondant à ceux des hommes. Ces féminins servent, en réalité, à dénoter les épouses ou les veuves des artisans et des ouvriers exerçant tel ou tel métier ; elles peuvent, le cas échéant, être les propriétaires des ateliers artisanaux.²⁷ De même rencontre-t-on, dans les textes médiévaux, des noms féminins en *-issa* qui correspondent aux noms masculins en *-us* suivant la deuxième déclinaison et désignant les magistrats des divers secteurs de l'administration. On peut ainsi citer quelques exemples de couples figurant dans le dictionnaire du latin polonais : *advocatissa* 'héritière de mairie' vs *advocatus*, *cancellarissa* 'femme de chancelier' vs *cancellarius*, *capitaneissa* 'femme de préfet de la ville' vs *capitaneus*, *palatinissa* 'femme de voïvode' vs *palatinus*. Si nous cherchons une explication de cette extraordinaire productivité dans la formation des féminins, nous devons invoquer le rôle des changements sociaux

²⁶ MICHÈLE FRUYT, *La création lexicale*, p. 19.

²⁷ Citons quelques dérivés en *-trix* de ce genre, enregistrés dans le dictionnaire du latin polonais : *campanatrix* 'femme de sonneur de cloches', *doliatrix* 'femme de tonnelier', *mensatrix* 'femme de menuisier', *molendinatrix* 'femme de meunier ou propriétaire de moulin', *muratrix* 'femme de maçon' etc...

à l'époque médiévale. Rappelons que le statut social des femmes au Moyen Âge était généralement plus élevé que dans l'Antiquité. Par conséquent, les femmes, en raison des droits acquis, pouvaient prendre part plus fréquemment aux procès judiciaires et ce n'est alors pas un hasard si le plus grand nombre des néologismes féminins apparaît dans les notes judiciaires.

Voyons une autre particularité concernant la formation de féminins en *-trix*. À cause du rôle exceptionnel attribué par le christianisme à Marie, commencent à apparaître, dans le latin chrétien, des titres se référant à la Vierge Marie et se trouvant être parfaitement parallèles à ceux attribués à Jésus. Citons, à titre d'exemples, *redemptrix* vs *redemptor* ou encore *salvatrix* vs *salvator*. C'est une tendance observée également dans le latin médiéval. On peut citer comme exemples les couples trouvés dans le dictionnaire du latin polonais : *ablutrix criminum* vs *ablutor errorum*, *advocatrix* vs *advocator*, *advocatus*, *recuperatrix* vs *recuperator*, *reformatrix* vs *reformator*. C'est, cette fois-là, la théologie qui a provoqué le développement d'un sous-type dérivationnel.

M. Fruyt donne l'exemple d'un autre type freiné dans sa productivité par des facteurs extralinguistiques, notamment les noms de magistratures en *-atus* suivant la quatrième déclinaison et formés sur le nom du magistrat correspondant. Ce sont les substantifs comme *consulatus* « le consulat, la fonction de consul », *tribunatus* « la fonction de tribun ». Elle constate que même « si les conditions linguistiques sont remplies pour une réelle productivité, les limitations subies viennent de ce que le nombre des magistratures n'est pas extensible ». ²⁸ Cependant, le Moyen Âge se montre beaucoup plus généreux quant au nombre des offices à offrir. De ce fait, le type en *-atus* devient extrêmement productif en latin médiéval. Dans le dictionnaire du latin polonais (lettres A-O) ont été enregistrés plus que 40 dérivés de ce type. On observe ici la prédominance des créations dénotant les officiants ecclésiastiques. ²⁹ Notons, en outre, que, pour la plupart, ces dérivés désignent non seulement des magistratures ou des officiants, mais aussi des territoires soumis au pouvoir des magistrats correspondants ou des bénéfices liés à leur fonction.

²⁸ MICHÈLE FRUYT, *La création lexicale*, p. 19.

²⁹ Citons, à titre d'exemple, quelques dérivés suivant l'ordre alphabétique: *abatiatus*, *burgrabiatatus*, *cancellariatus*, *canonicatus*, *cantoratus*, *capellanatus*, *castellanatus*, *decanatus* etc...

On pourrait multiplier les exemples de type dérivationnel dont la productivité dépend des traits caractéristiques d'une époque. Le latin, en tant que langue unissant deux mondes (le monde antique et le monde médiéval), s'offre comme un objet particulièrement fructueux pour des observations de ce genre. Nous avons examiné plus haut deux groupes de créations lexicales : les unes résultaient de réinterprétations étymologiques faites par des sujets parlants peu lettrés et qui sont des créations parfois conformes, parfois non conformes aux règles lexicales ; les autres faites consciemment à des fins pragmatiques par des usagers du latin littéraire (écrivains, savants, diplomates). En guise de conclusion, une dernière remarque concernant la question méthodologique : certaines observations que nous avons faites à propos des données extraites du dictionnaire du latin polonais ne seraient probablement pas suffisamment approfondies, si nous ne disposions pas d'un appui méthodologique adapté. Les méthodes de recherches sur les phénomènes de création lexicale ont évolué de manière significative au cours des vingt dernières années. L'intérêt des savants s'est généralement étendu : de la structure morphologique d'un dérivé (enfermé assez strictement dans le cadre de la relation signifiant-signifié) vers le locuteur lui-même puis vers les facteurs se situant en dehors de la langue.³⁰ C'est pourquoi, dans le domaine de la dérivation, on attribue aujourd'hui un grand rôle aux indices psycholinguistiques, sociolinguistiques, socioculturels et pragmatiques. Il est donc souhaitable que cette tendance, dans la mesure où elle est utile pour une définition du sens plus précise, soit également reflétée dans le travail des lexicographes s'occupant du latin.

³⁰ Il suffit de parcourir les travaux de MICHÈLE FRUYT, spécialiste de la création lexicale en latin. On aperçoit de l'évolution de sa position méthodologique de la manière la plus claire en comparant sa publication *Problèmes méthodologiques de dérivation à propos des suffixes latin en ... cus*, Paris 1986 et celle de l'année 2000 (citée dans cet article à plusieurs reprises) sur les généralités de la création lexicale appliquées au latin.

Summary

SOME COGNITIVE AND SOME EXTRALINGUISTIC ASPECTS OF WORD-FORMATION IN MEDIEVAL LATIN

The present paper discusses some cognitive and some extralinguistic aspects of word-formation in medieval Latin. It is inspired by the works of Michèle Fruyt (1996 and 2000: see notes 2 and 3 respectively in the article) on the same aspects of word-formation as observed in ancient Latin. Our point of departure was the M. Fruyt's distinction between the 'sens fonctionnel' – the meaning of the words in everyday communication, which could also be described as 'the normal meaning', – and the 'sens parallèle', the meaning given to the lexemes by the speaking subjects when subjecting them to metalinguistic analysis. If it is possible to decompose the lexemes morphologically, then this kind of meaning may also be called the 'sens compositionnel'. The distinction described is to some extent inspired by the cognitive ideas. The 'parallel meaning' then reflects an individual understanding (sometimes erroneous according to a norm) and (re)interpretation of the words produced by the speaking subjects. The most spectacular manifestation of the 'parallel meaning' is taken to be the variety of etymological reinterpretations commonly called 'folk etymology'. We give some examples of these reinterpretations taken from the dictionary of Polish Medieval Latin (*Lexicon mediae et infimae Latinitatis Polonorum*). Another group of vocabulary analysed here is that of the diminutive formations, particularly where these represent the connotative meanings. Finally we discuss some extralinguistics factors, such as historical and social changes in the Middle Ages, which can have a notable influence on the process of word-formation. By comparing the same formations as they occur in both ancient and medieval Latin, one can sometimes establish a significant difference in their productivity during the two ages arising from this type of cause. The phenomenon can be illustrated very well by derivatives such as feminines ending in *-trix*, names of offices ending in *-atus* and others.